CARNETS LOUIS XVII

JUILLET 1992 N° 3

N'OUBLIEZ PAS,

LE PREMIER COLLOQUE SUR LOUIS XVII

Réservez dès aujourd'hui votre participation

le 17 octobre 1992

Pour tout renseignement s'adresser :
au Cercle d'études historiques
sur la Question Louis XVII

Edité par l'Association "Cercle d'études historiques sur la Question Louis XVII"
39, rue Anatole-France - 93130 Noisy-le-Sec

Numéro 3 **Juillet 1992**

Sommaire :

Pages

- Les propos du Vice-Président 2
- Sur nos écrits 5
- La Presse et Louis XVII 5
- Faux dauphins et soi-disant descendants de Louis XVII, par Maurice Etienne 6
- Mise au point, par Jeanine Petit 10
- Le "Louis XVII", lieu de réunion du Cercle 11
- Abrégé des "souvenirs d'un émigré versaillais", par Pierre Croiset 12
- Les lecteurs nous écrivent : 16
  - Les voyants de La Salette et la Survivance, par Mlle Tournebise.
  - Monique de Huertas, historienne, nous signale.
  - Modeste contribution sans fondement historique, par René Huvet.
- Lu, vu, entendu et trouvé pour vous 21
- Le saviez-vous ? 22
- Dernière minute 22
- Livres d'occasion disponibles 23

LES PROPOS DU VICE-PRESIDENT

LE CERCLE A DEUX ANS...

Deux ans, c'est peu et c'est beaucoup.
C'est le moment, déjà, d'établir un premier bilan.
D'abord, **Nous Existons** et c'est essentiel.
C'est la date du 24 avril 1991 que le Journal Officiel annonce la création du Cercle.
C'est grâce à Alain Bancel, que vous connaissez tous, que nous nous sommes rencontrés, Jacques Hamann et moi, et que nous avons décidé, d'un commun accord, de fonder ce Cercle. Sans appui, sans relations dans le domaine, sans un sou devant nous, il nous a fallu une bonne dose de foi et d'enthousiasme pour tenter l'aventure...
Il n'est pas inutile de rappeler les buts que nous nous étions fixés : Régie par la Loi du 1901, notre association :

- rassemble les personnes physiques ou morales qui s'intéressent à la Question Louis XVII ;
- recherche, analyse et synthétise les informations de la presse, de la littérature, des archives ;
- organise des rencontres, des visites historiques, des colloques, fait connaître les expositions, les conférences ;
- réunit la documentation et la commente dans l'édition régulière des « Cahiers Louis XVII ».

C'est grâce à Maurice Etienne, à sa gentillesse, à son inépuisable générosité que le Cercle a pu commencer à fonctionner. C'est en effet à partir de son carnet d'adresses personnel que nous avons réussi à constituer l'indispensable petit noyau des premiers adhérents. C'est ensuite grâce à sa documentation passionnante, aussi précieuse que rigoureuse, que nous avons pu lancer nos premières recherches. Qu'il trouve ici l'expression de notre amicale reconnaissance. Venus d'horizons très divers, voici donc rassemblés les premiers membres de notre petit groupe. Passionnés par l'Enigme Louis XVII, nous tenterons d'y voir plus clair. Nos recherches personnelles, nos lectures, nos analyses de l'iconographie, nos références aux archives familiales vont, nous l'espérons, nous permettre d'apporter quelque lumière tel ou tel moment de la vie du petit Roi.

A diverses occasions, les membres du Cercle ont pu se réunir, ce qui leur a permis de se mieux connaître et de lier de véritables amitiés. Je rappelerai nos promenades à thème historique, nos visites

- au Donjon de Vincennes, si semblable à la Tour du Temple ;
- aux Carmes, au cimetière de Picpus ;

- aux appartements privés de Louis XVI ;
- au Trianon ;

Sans oublier, le 21 juin 1991 - deux cents ans jour pour jour d'après l'événement - notre voyage à Varennes.

Je rappelerai aussi les conférences

- la piste auvergnate, par Maurice Etienne ;
- le mystère de la Duchesse d'Angoulême, par Noëlle Destremau ;

dont nous avons apprécié la haute tenue.

De toutes ces activités, vous avez été informés grâce à nos publications :

- **Les Carnets** qui relatent la vie du Cercle et tiennent les adhérents au courant de tout ce qui peut les intéresser (films, émissions de télévisions, livres, articles, expositions, informations, etc.) ;
- **Les Cahiers** qui sont réservés aux articles de fond.

C'est vraiment grâce à Jacques Hamann - et à lui seul - que ces publications ont pu voir le jour, car le montant des cotisations est bien loin de pouvoir couvrir les frais de la plus modeste revue.
Une publication associative devrait être une belle aventure collective à la quelle nous devrions tous collaborer en apportant les résultats de nos recherches personnelles, en formulant nos critiques (constructives et tout simplement en faisant connaître autour de nous les **Carnets** et les **Cahiers.**
Nous avons besoin d'abonnés, qui deviendront des passionnés et nous devons intéresser les jeunes pour que la rélève soit assurée.
Je voudrais remercier très sincèrement et très vivement Mme Latécoère qui a mis gracieusement à notre disposition ses prestigieux salons de l'Avenue Marceau. Grâce à elle, nous avons pu offrir un cadre magnifique à nos conférences et à notre colloque.

Où en est la question Louis XVII aujourd'hui ?
La réponse, malheureusement, n'est pas simple !
En effet, aucune preuve irréfutable ne peut emporter la conviction et permettre de choisir honnêtement entre les possibilités qui s'offrent à nous :

- Louis XVII est-il mort au Temple (avant la date officielle) ?
- L'évasion a-t-elle réussi ?
- Qu'est devenu Louis XVII après sa sortie du Temple ?
- Quid des prétendants ?

Il reste encore beaucoup à découvrir et c'est à cette recherche de la vérité que nous voudrions apporter notre contributions. Peut-être est-il réservé à notre temps de résoudre l'énigme...

On pourrait faire appel à l'informatique pour établir une banque de données sur le sujet ; aux fabuleux progrès des analyses de laboratoires de pointe... Ainsi pourrait-on peut-être - même après deux cents ans ! - établir une véritable carte d'identité génétique grâce à l'examen des cheveux, mais aussi des os, du cœur...

Jeanine Petit
Vice-Présidente
du Cercle d'études historique
sur la question Louis XVII

N'oubliez pas, surtout, de noter la date de notre **Premier Colloque International** sur la Question de Louis XVII, le samedi 17 octobre 1992. Ce sera le temps fort de l'année.
De nombreux intervenants vous intéresseront et vous surprendront ; vous pourrez leur poser des questions. Ceux qui ont écrit des livres, les dédicaceront.
Le très beau et très émouvant **Diaporama « Louis XVII »** de M. Zéno clôturera la journée... une journée à ne manquer sous aucun prétexte !

SUR NOS ECRITS tant dans les Carnets Louis XVII et les Cahiers Louis XVII.
Nous appelons l'attention de chaque lecteur car la rédaction des publications du Cercle (Carnets et Cahiers Louis XVII) précise que tous les articles publiés ont reçu l'exclusivité d'impression par les auteurs. Autrement dit, il est formellement interdit à quiconque de reproduire un article dans une autre revue sans avoir reçu préalablement un accord écrit du Président du Cercle.

LA PRESSE ET LOUIS XVII

Les Ecrits de Paris de février 1992.
Monsieur Jean Silve de Ventavon dans son article "à l'écoute de clio", nous fait l'honneur de nous citer en ces termes :

Puisqu'il est impossible de dissocier les souvenirs de Louis XVII et de Mme Royale, nous mentionnerons, pour achever notre propos, l'existence du « Cercle d'études sur la Question Louis XVII » (2), cercle qu'a fondé M. Hamann en 1990. Insoucieuse de plaire ou de déplaire à tel ou tel petit-fils d'un quelconque Louis XVII de mi-carême, l'érudite association travaille à résoudre la fameuse énigme avec une exceptionnelle rigueur. Elle mérite le salut de Clio.

Le Lys blanc n° 42, juillet-août 1991 quelques commentaires sur Louis XVII ou le Secret du Roi de Michel Wartelle. Le commentateur termine ses propos par :
Le Livre de M. Wartelle reste une curiosité, sans plus.

N° 40 - Mars-avril 1991
Le Lys blanc signale notre existence et nos buts. Il ajuste : « Ce Cercle n'est pas « survivantiste » en tant que tel ; nous pensons néanmoins que la multiplication des recherches sur Louis XVII ne peut que favoriser la vérité historique, c'est-à-dire la survie réelle et prouvée du Dauphin ».
Le Lys blanc, BP 54 - 44230 St-Sébastien/Loise.

Le Lys de France

L'on note trois numéros spéciaux :

1 - Le récit de Brandebourg
2 - Procès-verbal de Brémond père au tribunal de Vevey (Suisse)
3 - Les rois très-chrétiens de France de Louis XVI à nos jours.

Le Lys de France - BP n° 5 - Fonsorbes - 31470 Saint-Lys.

L'Institut Louis XVII, N° 6 1er trimestre 1992.
La déclaration de Monsieur Marco de Saint-Hilaire à propos de la déposition de Monsieur de Brémond.

FAUX DAUPHINS ET SOI-DISANT DESCENDANTS DE LOUIS XVII, par Maurice Etienne

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive ; c'est un dénombrement et nous sommes persuadés qu'il en existe d'autres. Nous souhaitons que cette liste facilite le travail des débutants dans l'étude de la Question Louis XVII.

Faux Dauphins et soi-disant descendants de Louis XVII

1 - ALLAHVERDI Dieudonné, prétendant en 1894, en Turquie, descendre de Louis XVII

2 - D'ALLUT Georges Antoine, né à Rouelle en Bourgogne en 1775, soit disant Louis XVII.

3 - AUDUBON Jean-Jacques, né aux Cayes-Saint-Domingue à Haïti en 1780, soit disant Louis XVII.

4 - B soit disant Louis XVII vivant vers la frontière Suisse.

5 - BARROIS Pierre-François, né à Paris, le 10 juillet 1787, soit disant Louis XVII.

6 - BENOIT Pierre-François, né à Calais, le 2 août 1794, un Louis XVII argentin.

7 - BERRY Géza, mort à Durgos (Hongrie) en 1889, soit disant fils de Louis XVII.

8 - BINET Jacques, né à Thury-Harcourt (Calvados) mort aux Seychelles en 1856 soit disant Louis XVII.

9 - MONIGATY Grégoire, né à Bruse en 1810 soit disant fils de Louis XVII, selon Mme BLANCALYS.

10 - BUISSON Jacques, né à Barnas (Ardèche) soit disant Louis XVII.

11 - BOURLON Louis-Charles le même que le baron de Richemond soit disant Louis XVII.

12 - BOUVET Antoine, né à Saint-Pierre d'Albigny, Savoie le 18 août 1774, soit disant Louis XVII.

13 - BROSSEAU Pierre, mort à Chicago, le 20 novembre 1875, soit disant Louis XVII

14 - BRUNEAU Mathurin, né à Vezins, le 10 mai 1784, soit disant Louis XVII

15 - CAPETO Louis, un Louis XVII vivant aux Açores

16 - CARMOUSE Jacques, né à Tarbes, le 22 juillet 1778, soit disant Louis XVII.

17 - CHARLES, dauphin de France.

18 - De CHAROLAIS se disant fils de Charles-Guillaume NAUNDORFF et de Mme Van COPPEN.

19 - CHOMETTE Blaise, né à Eglisolles (P de D), le 8 février 1785.

20 - COCKERILL John soit disant Louis XVII.

21 - CONVERS Francisco, mort en Colombie, le 18 juillet 1873, un Louis XVII colombien.

22 - D, né à Eu (Seine-Maritime) en 1816, soit disant fils de Louis XVII.

23 - DAUPHIN Louis, soit disant Louis XVII.

24 - DEMAZEAU Jacques, né à Plaisance, le 22 juillet 1782, soit disant Louis XVII.

25 - De DIEBITCH ZABALKANSKI Marc, soit disant Louis XVII.

26 - DUFRESNE Jean-François, soit disant Louis XVII.

27 - DUMONTEIL Felix, soit disant Louis XVII.

28 - DUPONT Agordon Maurice, décédé en Hongnie, le 5 mai 1851, soit disant Louis XVII.

29 - D'EGMONT, (Conte) soit disant Louis XVII.

30 - ESTRIPEAUT Maurice-François, né à Nice, le 10 novembre 1783 soit disant Louis XVII.

31 - FAIDIS Jean-Baptiste, né à Viverols (P. de D.) le 8 juillet 1785, soit disant Louis XVII.

32 - FAURE Etienne, en religion Frère Vincent, soit disant Louis XVII.

33 - FONTOLIVES

34 - FOURREAU Charles-Louis Victor, soit disant Louis XVII.

35 - FRUCHART Louis Celestin-Joseph, né à Merville (Nord), le 30 janvier 1791, soit disant Louis XVII.

36 - FULGENCE Alexandre, Joseph Guillaume, né à Glenac, le 9 novembre 1785, soit disant Louis XVII.

37 - GACHET Luc de Normandie, mort en 1957, descendant de Louis XVII ?

38 - GAVALDA Bernard, soit disant descendant de Louis XVII.

39 - GIMEL Charles-Marie-Bernard, né soit disant descendant de Louis XVII.

40 - GIRARD Louis-François, né à l'Epine, le 17 mars 1788 soit disant Louis XVII.

41 - HAZZLITT Charlie, soit disant Louis XVII.

42 - HERVAGAULT Jean-Marie, né à Saint Lô, le 20 septembre 1781, soit disant Louis XVII.

43 - HERVAGAULT Marie-Augustine-Louise Rosine soit disant descendante de Louis XVII.

44 - JALLOIS Marie, née en 1783 soit disant de Louis XVII.

45 - JULLIARD Jean-François prétend descendre de Louis XVII.

46 - JUNDT ex-secrétaire d'ambassade qui se prenait pour Louis XVII.

47 - KERJEAN, décédé à Kerleano, le 29 mai 1802 soit disant Louis XVII.

48 - LABOISSIERE Claude, né à Sartigny (Doubs) en 1788.

49 - LAMBERT Richard of, soit disant Louis XVII.

50 - LA ROCHE Louis-Philippe, soit disant Louis XVII décédé à Savenay, le 9 janvier 1872.

51 - LE MERLE Pierre-Yves, né à Port-Louis, Ile-Maurice, le 10 mars 1779, soit disant Louis XVII.

52 - LEROY Louis, décédé à New-York en 1841 soit disant Louis XVII

53 - LIGNY-LUXEMBOURG Jean comte de, soit disant Louis XVII.

54 - LORITZ Simon, vagabond qui pretendait être Louis XVII.

55 - LOUIS XVII de Lille, personnage qui se prenait pour Louis XVII.

56 - LOUIS XVII en Alsace.

57 - LOUVEL Louis-Pierre, certains auteurs prétendent qu'il était Louis XVII.

58 - MANCZER Marie, soit disant Louis XVII.

59 - MARASSIN, soit disant Louis XVII.

60 - MAROTTE DUCOUDRAY Charles-Alexandre, né au Coudray Loiret, le 15 septembre 1785, aurait prit en Hongrie le titre de comte de Naundorff.

61 - MARTIN ex-clerc de notaire, bonne qui prétendait être Louis XVII.

62 - MATIGNON famille de la Guadeloupe qui prétend descendre de Louis XVII.

63 - MAURICE faux dauphin qui se révèle en 1843.

64 - MAZEL Louis, né à Bonnal (Cantal) le 16 mars 1782 aurait été Louis XVII.

65 - MEVES Auguste, soit disant Louis XVII.

66 - MILLET Léon, le roi blanc, soit disant descendant de Louis XVII.

67 - MOLEN de La Vernede Jean-Louis soit disant Louis XVII.

68 - MOLLAT Guillaume qui prétend descendre de Louis XVII.

69 - MORIN DE GUERIVIERE Alexis-Joseph, né à Maubeuge, le 7 septembre 1779. Le premier faux dauphin révélé.

70 - NAUNDORFF Charles Guillaume, se prétendait être Louis XVII.

71 - NICHOLS Georges, prétendait descendre de Louis XVII.

72 - PANET Edmond, né à Gentioux dans la Creuse, prétendait descendre de Louis XVII.

73 - PEREIRA Dos SANTOS, un faux Louis XVII aux Açores.

74 - PERSAT Victor, né à Ennezat, le 10 décembre 1790, se prenait pour Louis XVII.

75 - POIRET Louis-Pierre, le faux dauphin des Seychelles.

76 - POLI, Gian Domenico, prétend descendre de Louis XVII.

77 - PONCELET, faux dauphin qui se révèla en 1815.

78 - RASSEL Joseph Frantz, faux Louis XVII vivant en Suisse.

79 - RAVEL Pierre, né à Grange Vallat (Hte-Loire) le 10 août 1777 faux Louis XVII.

80 - RE Antonio, soit disant descendant de Louis XVII.

81 - De RION Henry, un Louis XVII américain.

82 - ROCHER Philippe, né à Presailles (Hte-Loire) soit disant bâtard de Louis XVII.

83 - ROISSART CAPET Pierre éditeur à Grenoble.

84 - ROTANO, frère Louis, passait pour être Louis XVII.

85 - ROUME qui aurait été Louis XVII.

86 - ROUX François-Laurent soit disant Louis XVII.

87 - SAINT-ANDRE Louis-Georges, passait pour être Louis XVII.

88 - SALLES Laurent né en 1770, prétendu Louis XVII.

89 - SAVALETTE de LANGE, Henriette Jenny, passé pour être Louis XVII.

90 - Du SOMMERARD Jacques Sébastien, faux Louis XVII malgré-lui.

91 - SORREL César Gustave dont le descendant prétend qu'il était Louis XVII.

92 - MEZIERE Valentin, soit disant Louis XVII, né à Etrueng, le 17 octobre 1813.

93 - PREUVOST Charles-Louis dont le descendant prétend qu'il était Louis XVII.

94 - TOUSTOU nom sous lequel se serait caché Louis XVII.

95 - TREVISON Joseph, Louis XVII yougoslave.

96 - VARNEY Louis soit disant Louis XVII.

97 - VASCONCELOS Auguste César qui aurait été Louis XVII.

98 - WILLIAMS Eléazar, né à Sault-St-Louis Canada, en 1794, Louis XVII canadien.

99 - VAN De PORTE Irma, morte à Uccle en 1958 (Belgique) se disant descendante de Louis XVII, née à Tilburg en Hollande.

100 - VINCENT Edwige serait descendante de Louis XVII par son aïeul Pierre Amblard (ou Louis XVII) qui aurait vécu au Moulin de Ravel (près de Thiers).

MISE AU POINT, par Janine Petit, Vice-Présidente

Il arrive parfois qu'une certaine confusion règne lorque deux personnages historiques et portant le même nom, ont existé à la même époque.

Par exemple, il y eut **deux** blanchisseuses **Clouet** (c'étaient les deux sœurs ayant épousé les deux frères) ; l'on parle aussi des deux serruriers nommés **Gamain** (c'était le père et le fils).

Puis, il y eut deux **Jeanroy** (l'oncle et le neveu).

1 - Le Docteur Nicolas Jeanroy (l'oncle)

- membre du Grand Orient de France docteur régent de la Faculté de Médecine, collaborateur de L'Encyclopédie.
Médecin consultant de Louis XVII,

- il fut l'un des quatre mdecins chargés de l'autopsie de l'enfant mort au Temple, le 8 juin 1795. Il ne connaissait pas Louis XVII,
- c'est lui qui fit inscrire le phrase « qu'on leur a dit être le fils Capet... ».
- En 1795, Nicolas Jeanroy avait quatre-vingt ans.

Il laisse un testament et ses papiers, plus sa bibliothèque à son neveu Nicolas Dieudonné.

Hypothese : L'on peut se poser la question suivante :

L'oncle et le neveu se sont-ils vus après l'autopsie ? Le neveu a-t-il demandé à son oncle si l'enfant autopsié portait la « fameuse cicatrice à la lèvre », cicatrice de la morsure par le lapin.

2 - Le Docteur Nicolas Dieudonné Jeanroy (le neveu)

- né à Nancy en 1750, donc **âgé de 45 ans,** en 1795,
- mort le 27 mars 1816,
- franc-maçon,
- médecin de la Maison de Lorraine.
- Il **connaissait bien le Dauphin** car c'est lui qui avait recousu la lèvre après la morsure du lapin.
- A la mort de son oncle, il est éxecuteur testamentaire, il hérite de tous les papiers et de la bibliothèque.
- Il fait lui-même un testament avec ordre de ne l'ouvrir que 100 ans après. Malheureusement, en 1916 la famille Jeanroy a d'autre soucis - le testament est ouvert et lu aux fils Jeanroy mais la maison est détruite et le testament aussi.
- Enfin, le colonel Jeanroy, descendant direct, a été le fondateur du Service historique de l'Armée au château de Vincennes.

LE « LOUIS XVII », LIEU DE REUNION DU CERCLE.

Après la Constitution officielle du Cercle, il nous fallait nécessairement un lieu de réunion afin que les adhérents s'y retrouvent avec une certaine aisance.

Pour ce faire, ce lieu devait :

- être à Paris et très central,
- facile d'accès (métro très proche),

- parking assuré,
- avoir un nom évocateur,
- enfin être aussi convivial.

Ces exigences ont été toutes satisfaites. En effet, ce lieu de rencontre est le « Louis XVII », bar et restaurant, situé au 40, boulevard Malesherbes - 75008 Paris - le téléphone : 47 42 03 63
Métro : St-Augustin - Parking : Bergson près de l'église St-Augustin.
Depuis dix ans, le Louis XVII est tenu par Monsieur et Madame Lemoine lesquels sont particulièrement aimables. De plus, Monsieur Lemoine est atteint par le virus de l'Enigme du Temple.

Une question vient immédiatement à l'esprit :

Pourquoi ce restaurant s'est-il appelé, le Louis XVII ? Certes, il est situé près de la Chapelle expiatoire et du square Louis XVI mais ce ne sont pas des raisons suffisantes.
Alors, si un chercheur a quelque temps de libre, peut-être pourrait-il nous apprendre depuis quelle date le « Louis XVII » existe ? Le registre du commerce doit être capable de nous apprendre certaines choses...

ABREGE DES « SOUVENIRS D'UN EMIGRE VERSAILLAIS »

par Pierre Croiset, membre du Cercle d'études historiques sur la Question Louis XVII.

François Croiset, né à Ancy-le-Franc (Yonne), le 3.2.1760, quitte cette ville 1755 pour Versailles. On l'y trouve, en 1783, commis à la comptabilité de Mesdames, Tantes du Roi. Il s'y marie en 1786 : de ce mariage sont issus un fils et une fille nés en 1787 et 1789.
Le 19.2.1791 Mesdames quittent précipitamment le château de Bellevue, fuyant devant une foule excitée, avec leur Suite : François en fait partie : pour la durée de son absence il envoie sa femme et ses enfants chez ses propres parents a Ancy-le-Franc.
On connaît l'épisode d'Arnay-le-Duc, où Mesdames sont retenues une dizaine de jours. Enfin elles passent en Savoie à Pont-de-Beauvoisin. Après avoir fait étape à Turin et à Parme, elles s'installent à Rome le 16.4.1791.
Les livres de Comptes, contresignés par les Princesses Adélaïde et Victoire, sont encore entre les mains de la descendance de François Croiset, ainsi qu'une centaine de lettres (correspondance d'affaires et privée).
A partir du 1.11.1792, il présentera sous sa responsabilité et sous sa signature les Comptes de Mesdames à l'approbation de l'abbé de

Ruallem, Chef du Conseil et Intendant Général des Finances de Mesdames.
Le 1.2.1793, le Sieur Croiset devient Préposé à la Gestion de la Caisse de Mesdames.
Le journal de Banque reflète des drames de la Famille Royale :

- Le 18.2.93 : « 1000 livres pour fournir à la dépense du deuil après la mort du Roy ».
- Le 13.11.93 : 1000 livres pour le deuil de la Reine.

Un examen plus attentif des nombreuses pièces comptables devrait permettre de vérifier qu'il n'y est pas fait mention du deuil de Louis XVII
En 1796 les armées républicaines déferlent sur l'Italie : Les princesses quittent Rome pour Albano, pous se réfugient à Caserte, chez le Roi de Naples, beau-frère de Marie-Antoinette.
Le 23.12.1798, la prise de Naples par le général Championnet oblige Mesdames à fuir en direction de Brindisi sous la neige et un froid glacial. Le gros de la Suite transite par Palerme puis Messine : toute la Maison se retrouve à Corfou le 22.3.1799 après beaucoup d'épreuves pénibles pour Mesdames. De là elles repartent pour Trieste où elles décèdent : Mme Victoire le 7.6.1799 et Mme Adélaïde le 27.2.1800.
François Croiset organise les cérémonies funèbres de Mesdames.
L'abbé Dejous, commissaire nommé par « Sa Majesté Louis XVIII » approuve les comptes et reçoit le solde des mains du comptable le 14.8.1800.
Entre-temps, à Ancy-le-Franc, le 13.9.1794, les biens des parents de François sont mis sous séquestre, pour n'avoir pas dénoncé l'émigration de leur fils. Dans ces conditions, il lui est difficile de revenir en France. Heureusement les circonstances lui permettent de poursuivre son activité dans la Maison de Madame (la Comtesse d'Artois, belle-sœur du « Roi Louis XVIII »).
En effet, depuis 9.1798, la Comtesse d'Artois (épouse du futur Charles X) avait quitté Turin et s'était retirée à Klagenfurt. Ayant besoin d'un homme de confiance pour administrer sa Maison, elle songea à l'ancien comptable de ses Tantes et institua M. Croiset « Secrétaire de la Chambre de Madame et Intendant de ses voyages ».
Dans une lettre de la Duchesse de Lorge, du 14.7.1794, elle lui parle de « cette pauvre et vertueuse Elisabeth, cette créature angélique et respectable a aussi été la victime et la proie de ces monstres avides de sang et de carnage ; elle est bienheureuse, elle a reçu la récompense de ses vertus dans la couronne du martyre, mais son bonheur nous plonge dans le plus violent chagrin... ».
Sa lettre du 8.8.95 ne fait aucunement mention du décès de Louis XVII.

Le 1.10.1800, elle approuve le nomination de M. Croiset, sur les conseils de la Duchesse de Lorge, sa Dame d'honneur.
Les fonds proviennent de la Cour d'Espagne (15000 livres/mois sur lesquels il y a environ 5000 livres de rémunérations pour environ 20 personnes qui composent la Maison.
La Duchesse de Lorge dut s'absenter et le 18.8.1802, elle soumit à l'approbation de la Comtesse d'Artois un règlement définissant les fonctions de M. Croiset. Le Comte d'Artois entérine cette décision le 8.4.1803. Le 13.5., une décision de Madame charge M. Croiset d'administrer les Comptes de la Maison ; jusqu'au décès de Madame il demeura son conseiller intime et son serviteur dévoué.
En 1.1804, il dut aller à Trieste pour enquêter sur la faillite du banquier Gasparini qui passait les fonds ; après quoi il rendit compte à Madame : « Je ne serai pas cru si je racontais toutes les choses flatteuses que S.A.R. a eu la bonté de me dire à ce sujet, aussi je les tairai, mais elles ne sortiront jamais de ma mémoire ».
Le 11.10.1804, Madame quitte Klagenfurt et arrive le 14 à Graz où elle s'installe, avec sa Maison, au Palais des Effans d'Avernas, 5 Glokenspielplatz (que j'ai vu cet été).
M. Croiset correspond avec Mgr de la Fare, représentant de Louis XVIII à Vienne, car la santé de Madame se dégrade rapidement. Elle décède le 4.6.1805. C'est encore lui qui organise la sépulture dans le Mausolé de l'Empereur Ferdinand II. Le Comte de Damas, Ier Gentilhomme de S.A.R. le Duc d'Angoulème (29.6.1805) approuve les initiatives de M. Croiset.
Le 13.8.1805, Mgr de la Fare transmet « les intentions du Roi relativement à la sépulture de Madame... Personne ne peut mieux que vous, Monsieur, qui avez été témoin et agent de tout ce qui a été fait relativement à Mesdames, traiter cet objet avec M. le Comte de Welsberg, et de la faire conclure au gré de Sa Majesté et de la Famille Royale ». M. Croiset correspond aussi directement avec les Princes : (lettres de Cte d'Artois du 5.7.1807 ; du Duc d'Angoulème des 20 et 27.7.1805).
Cependant lorsque Napoléon ramène la Grande Armée de Boulogne en Autriche, en Octobre 1805, la succession de Madame n'est pas encore réglée : François Croiset se trouve dépositaire d'une grande quantité de valeurs ainsi que d'archives (environ 400 000 livres, soit à peu près 10 millions de NF).
Pour soustraire cet héritage au Maréchal Marmont qui le recherchait, François Croiset s'entendit avec le Père Provincial des Franciscains au couvent de Graz et le 25.10.1805, à la nuit tombée, il se rendit au couvent avec les objets de valeur. Il fut présenté comme un moine italien (langue qu'il avait pratiquée durant huit ans ; 1791

99), et suivant ponctuellement la règle des religieux. Cependant, le 1.11., il fuit Graz et séjourne durant 2 mois au couvent de Franciscains de Maria-Lankowitz (à 40 km), que j'ai visité cet été.
Ensuite il retourna à Graz où il régla la succession de Madame (lettre du Duc d'Angoulème : 30.4.1806, 19.4.1807, du Duc de Berry : 21.3.1806 « Mon Cher Croiset », témoignage du Duc d'Angoulème 15.4.1807 lors de la liquidation de la succession).
Les Princes remercièrent François Croiset par une gratification de 1000 ducats (10 000 livres soit 250 000 NF). François demande à revenir en France pour rejoindre sa femme et ses enfants qu'il a quittés 17 ans auparavant !
Par quelques lettres familiales nous savons que son fils avait rejoint Versailles en 1802, où il fut formé par des précepteurs et fut reçu par plusieurs familles nobles que son père avait connues avant la révolution.
A son retour à Versailles, François trouva un emploi de Trésorier aux Hospices Civils de Versailles. En 1814, lors de la « Campagne de France », il fut chargé d'organiser des hôpitaux provisoires pour les blessés. Le typhus s'y répandit et François Croiset en mourut le 23.3.1814.

P.S. : Sa fille épousa M. de Saint-Père, contrôleur du Trésor Royal. Son fils se maria le 6.5.1813 : il était alors commis à la préfecture de Seine-et-Oise, puis il succéda à son père.
Jacques-François Croiset « le Bon » épousa Agnés-Anne-Thérèse Guiol, qui, étant orpheline, avait été adoptée par Mme Berthelin de Neuville. Première femme de chambre des deux dauphins et qui avait participé à la malheureuse expédition de Varennes dont elle était obsédée : elle y avait simulé une crise nerveuse pour tenter de retarder le retour vers Paris.
De ce mariage naquit en particulier Paul Croiset, professeur de lettres au Lycée Saint-Louis, qui épousa successivement les deux filles de Greffier en Chef à la Cour de Cassation, Antoine Soulier. Celui-ci avait épousé Angélique-Marie-Antoinette des Moulins (née secrètement en 1795/96) d'une jeune « Comtesse », « Dame de la Cour », « issu d'une Grande famille de France ») qui avait passé son enfance dans un château situé à proximité de Clermont-Ferrand, où son état-civil, établi en 1814, prétend qu'elle est née. Le maire de Clermont dépose qu'« il y avait du mystère dans sa naissance, ce qui l'empêchait de chercher à éclaircir ce Mystère ». Il est donc possible qu'elle soit née à Paris et qu'elle ait été ramenée discrètement en Auvergne. Elle fut admise en 1812 à la Maison de la Légion d'Honneur par protection de la Reine Hortense et figure à ce titre sur une liste spéciale.

Parmi les enfants de Paul, on notera Alfred et Maurice, Hellénistes, membres de l'Institut (l'aîné Doyen de la Sorbonne, l'autre Administrateur du Collège de France et vice-président du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique ; Cf. Robert 2) ; le dernier, Etienne, mon grand-père, polytechnicien, prépara la partie scientifique du discours de réception d'Einstein au Collège de France en 1922 fait par son frère Maurice.

LES LECTEURS NOUS ECRIVENT...

Sans qu'aucune osmose préalable ne se fasse, l'on a reçu des notes rappelant les prédictions au fil du temps sur la Question Louis XVII. Aussi, sans prendre parti, la rédaction du Cercle reproduit les notes transmises sur le sujet.
Ce « mystère Louis XVII » a fait mettre en œuvre toutes les « Sciences possibles » pour tenter si ce n'est d'apporter la solution, d'éclairer la zône l'ombre. C'est ainsi que l'on a fait appel successivement :

- à l'iconographie pour déterminer les ressemblances de prétendants présumés avec le type « bourbonnien ».
- à la graphologie pour tenter de comparer l'écriture du Dauphin avec celle des prétendants.
- à la radiésthésie... qui par définition permet de percevoir des radiations émises par certains corps...
- aux prédictions plus ou moins célestes et notamment celles de Nostradamus dites : Centuries.

Bref, les Carnets Louis XVII livrent quelques avis sur ce dernier thème.

LES VOYANTS DE LA SALETTE ET LA SURVIVANCE,
par Mademoiselle Tournebise, Ingénieur d'études aux Archives Nationales

Le 19 septembre 1846, la Sainte Vierge apparaît à Mélanie Calvat et Maximin Giraud, deux petits bergers, sur une montagne au-dessus de La Salette en Dauphiné.
Mélanie et Maximin furent chargés de messages qu'ils transmirent intégralement et de secrets. Le 18 juillet 1851 les textes des secrets de Mélanie et Maximin furent remis en mains propres à Pie IX.

Mélanie devait publier son secret dés 1858. Comme elle fut en butte à la persécution obligée de voyager, de s'exiler, le secret fut seulement diffusé officiellement en entier et muni de l'imprimatur d'un évêque italien en 1879.

Mélanie avait reçu dés la petite enfance des grâces spirituelles qui lui avaient donné une grande pénétration des choses du Ciel et de la Terre. Le secret qu'elle publia ne fait pas d'allusions à la survivance. Mais des fragments de conversations, certaines phrases relevées dans sa correspondance prouvent qu'elle n'avait aucun doute sur l'évasion de Louis XVII. La voyance de La Salette était en relations épistolières avec Amélie, la fille aînée de Naundorff.

La 29 janvier 1883, Mélanie écrit au chanoine Brandt :

« ... dans ce moment la France ne veut pas de roi... quand le moment sera venu, Dieu trouvera le roi à donner à la France humiliée jusqu'au centre de la terre. Les frères de Madame la princesse Amélie sont tous protestants et celui qui s'est fait baptiser il y a quelques années ne l'a fait que pour pouvoir plus facilement monter sur le trône de France. »

Le 12 juin 1895 elle est à Galatina (en Italie), elle écrit à l'abbé Roubaud qu'elle vient d'assister à une messe d'action de grâce pour l'heureuse évasion de Louis XVII.

En juin 1903, l'abbé Combe note dans son journal une conversation qu'il a tenu avec Mélanie.

- Mélanie : Mon Père vous savez que la famille Naundorff descend de Louis XVII.
- A. Combe : je n'en ai pas la certitude absolue. Dieu vous l'a-t-il révélé ?
- Mélanie : l'histoire suffit mon père pour convaincre sans recourir à une révélation.
- A. Combe : Il peut y avoir des dessous que j'ignore, répondez à ma question. Votre frère (l'Enfant mystérieux qui accompagnait Mélanie dans sa petite enfance et la conseilla toute sa vie)... votre Frère vous a-t-il dit qu'ils descendent de Louis XVII ?
- Mélanie : Oui mon Père.
- A. Combe : Me permettez-vous de faire connaître votre réponse à leurs partisans.
- Mélanie : Pas maintenant mais après sa mort (fait-elle allusion à Louis Charles de Bourbon qui fit une proclamation à la nation française à Paray-le-Mondial le 16 décembre 1884 ?)
- A. Combe : Monteront-ils sur le trône ?
  (elle refuse de répondre).
- A. Combe : Je crois pourtant ma sœur que vous avez encouragé la princesse Amélie à espérer.
- Mélanie : Non mon Père. J'ai reproché à la famille de se convertir dans le but de remonter sur le trône. Ce motif ne plaît pas à Dieu. »

Le secret de Maximin n'a jamais été dévoilé. Mais au Vatican des indiscrétons auraient-elles été commises ? Un consulteur de l'Index aurait écrit à la princesse Amélie : « Madame, le secret de Maximin concerne très réèllement votre famille ».
Des relations épistolaires ont-elles existé entre Maximin et le comte de Chambord ? On ne peut pas l'affirmer.
Pourtant le comte de Chambord avait une vénération pour la Vierge de La Salette, il fit don d'un autel de marbre blanc à la basilique. Cet autel se trouvait dans l'abside derrière le maître-autel. Il été orné d'un panneau sculpté représentant la proclamation de l'Immaculée Conception, et portait l'inscription : **H. et MT. Conjuges Grati Posuerunt Anno 1856.** Cet autel existe-il encore ?
Maximin rencontra le comte de Chambord peut-être une première fois à Venise en fin avril 1865.
On a la certitude qu'ils eurent une entrevue à Frohsdorf en 1873. Maximin ayant affirmé à un père de La Salette : « j'arrive de Frohsdorf... je suis allé accomplir une mission ayant pour but de dire au comte de Chambord qu'il ne pouvait pas régner... »
Maximin aurait répété au comte de Chambord ce que Martin de Gallardon avait dit en 1816 à Louis XVII : « Vous n'êtes pas l'héritier légitime. » Est-ce cette dernière entrevue qui le fit définitivement renoncer au trône de France ? Quelques années auparavant il avait été très ébranlé par la rencontre de la famille Naundorff.
La même année 1873, le comte de Chambord répondit au cardinal Pie qui le suppliait de revenir en France pour s'emparer du pouvoir : « Non, je ne puis, ce n'est pas ma place, elle appartient à un autre. »

Mlle MONIQUE DE HUERTAS, Historienne, nous signale.

Ce qui suit : (d'après Pascale Maby : Le dossier des prophètes, voyants et astrologues - Albin Michel, éditeur 1977).

Une phrase l'année de la proclamation de la République (1792) met encore en transe aujourd'hui les fanatiques de Nostradamus[1]. Une lettre du bénédictin Dom Madrigas, de l'abbaye de Cluny, datée du 3 décembre 1751 et adressée à un confrère, contient la relation d'une curieuse phophétie sur les bouleversements sociaux qui déchireront la France une quarantaine d'années plus tard :

Mon Révérend Père,

Ce n'est qu'en tremblant que je prends la plume pour vous donner connaissance d'un événement qui a consterné notre maison. Nous étions à l'exercice du matin, la sainte messe finissait. Au milieu du plus profond silence, une voix s'élève tout à coup de nos rangs : c'était celle d'un de nos pères,

homme simple mais d'une grande foi : « Malheur à nous ! Malheur à nous !... »
L'étonnement et la frayeur nous saisissent. Sa figure nous paraît rayonnante, son regard étincelant. Il parlait avec peine mais distinctement, ce qui nous permit de retenir et de mettre par écrit la révélation ci-jointe sans intervenir l'ordre dans lequel il a prédit ces terribles événements.
A peine eut-il achevé de parler, mon Révérand Père, qu'il parut accablé de lassitude. La fièvre le prit et il est mort hier après trentes heures de maladie pendant lesquelles nous n'avons pu obtenir aucune parole (...).

1 - « (...) et commençant cette année sera faicte la plus grande persécution à l'Eglise Chrestienne que n'a été faicte en Afrique, et durera ceste-icy jusques à l'an mil sept cens nonante-deux, que l'on cuydera (croira) estre la rénovation du siècle. » (Epître au roi Henri II).

Voici quelques-unes des révélations faites par le religieux en question, le Père Calixte, au cours de l'office du matin du 1er décembre 1751 et notées par Dom Madrigas :

« La vengeance de Dieu approche, le temps presse, pénitence, ô pécheurs !...
L'iniquité a inondé la terre : elle n'est qu'iniquité.
Quels saints prient pour nous ?...
Nous nous sommes attachés à la terre, la terre nous sera enlevée et nous serons enlevé à la terre !
Les arrêts des méchants s'exécuteront. La mort ravagera prêtres et laïcs.
Les hauteurs seront abattues : trois fleurs de lys de la couronne royale tomberont dans le sang, une quatrième dans la boue, une cinquième s'éclipsera[1].
Les méchants se dévoreront entre eux : du sang, du sang, on en boira !...
Une épée flamboyante s'élèvera de la mer et, rouge de sang, s'y replongera[2].
Deux fois, les débris d'un grand naufrage seront rapportés par les flots du nord[3]. »

1 - Interprétons : « Trois fleurs de lys de la couronne royale tomberont dans le sang. » (Louis XVI, la reine Marie-Antoinette et Elisabeth de France, sœur du roi, mourront sur l'échafaud) ; « une quatrième dans la boue (la fille des souverains, Marie-Thérèse, sera exilée après plusieurs années de captivité à la prison du Temple) ; « une cinquième s'éclipsera » (le dauphin Louis XVII, mort officiellement au Temple à l'âge de dix ans, mais la prédiction semble appuyer le thèse de l'évasion de l'enfant soutenue par plusieurs historiens).

2 - Celle de Napoléon, « né dans une île, mort dans une île » et responsable de guerres meurtrières de l'Empire.

3 - « Les débris d'une naufrage... » : les membres de la famille royale et la noblesse ayant échappé à la Révolution. Louis XVIII, frère de Louis XVI, émigré en Angleterre et « rapporté par les flots du nord », montera sur le trône après l'abdication de Napoléon (avril 1814). Chassé par le retour de celui-ci, il se réfugiera en Belgique et sera de nouveau roi après la chute définitive de l'Empire (juillet 1815).

MODESTE CONTRIBUTION SANS FONDEMENT HISTORIQUE

Je pose d'abord deux préalables indispensables : le premier sollicite l'indulgence du lecteur pour un adhérent de fraîche date qui a besoin, avant de pouvoir être utile, de se replonger dans des recherches abandonnées depuis vingt ans. Le deuxième concerne ma compétence herméneutique à l'égard des quatrains de Michel de Nostredame : je ne suis pas un spécialiste et j'accepterai sans difficulté toute constestation de mon interprétation.
Le texte de M. Jean-Bernard Roumanès citant Jean-Pascal Romain à la page 34 du n° 2 des Cahiers Louis XVII m'incline à penser que l'évasion de fin mars 95 a pu concerner **deux** enfants. Si deux « Dauphins » sont sortis ensemble du Temple, ils pouvaient être, l'un le vrai Louis XVII et l'autre le futur Naundorff. La double évasion aurait eu pour objet de brouiller les pistes. Les chemins des petits évadés ont ensuite divergé, mais il n'est pas impossible que le même refuge leur ait été provisoirement offert. Et ceci m'amène à relire un quatrain de Nostradamus qui fait partie de la neuvième centurie, laquelle compte d'autres allusions probables aux événements touchant la famille royale pendant les années révolutionnaires.
Le quatrain IX, 24 dit ceci :

Sur le palais au rocher des fenestres
Seront ravis les deux petits royaux
Passer aurelle Luthèce Denis cloistres
Nonains. Mallots avaler verts noyaux.

Interprétation : des fenêtres supérieures du Temple - On fera évader les deux « dauxphins » - Ils passeront Paris furtivement (comme un souffle) et seront cachés aux cloîtres de Saint-Denis - Déguisés en petites nonnes ; les méchants (révolutionnaires) devront avaler la couleuvre.

Pemettez-moi d'associer à ce quatrain le numéro IX, 77 qui me semble affirmer la survivance de Louis XVII :

Le règne prins le Roy le conviera
La dame prinse à mort jurez à sort
La vie à Royne fils on desniera
Et la pellix au fort de la consort.

Interprétation : La Royauté captive, le Roi l'entraînera (à l'échafaud) - La Reine ira à la mort, condamnée par des juges tirés au sort On niera que le fils de la Reine ait sauvé sa vie - Et la fille deshonorée tombera au pouvoir de celle qui avait partagé sa condition.
Je signale que le dernier vers vient à l'appui des intéressantes révéla-

tions de Mlle Noëlle Destrémau dans son ouvrage « Madame Royale et son mystère » (Nouvelles Editions Latines).
Enfin, rappelons qu'en 1751, à l'abbaye de Cluny, le Père Calixte, pris de transes prophétiques, prononça des paroles que certains de ses frères notèrent, et en particulier celles-ci :

« Les hauteurs seront abattues. Trois fleurs de lys de la couronne royale tomberont dans le sang, une quatrième dans la boue, une cinquième s'éclipsera... »

Le Père Calixte a-t-il prédit le destin de chacun des captifs de la prison du Temple ? Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Elisabeth guillotinés, Madame Royale déshonorée, le Dauphin évadé ?
Cette contribution, je le reconnais, baigne dans l'irrationnel.
Monsieur Hamann me l'a tout de même demandée : peut-être a-t-il pensé que les visions des grands inspirés sont aussi à prendre en considération, avec tout la prudence qui s'impose ?

René HUVET

LU, VU, ENTENDU, TROUVE POUR VOUS
LE SAVIEZ-VOUS ? par Madame Janine Petit.

Lu pour Vous

Le petit roi de la Tour du Temple par Jules Chancel

Roman pour des jeunes, très frais et agréable à lire. Nous le conseillons. Prix : 79 F.
L'on peut se le procurer par correspondance : ULYSSE V.P.C.
BP n° 65 - 33034 Bordeaux Cedex - Tél. : 56 24 66 95.

Historama spécial - L'Enigme Louis XVII - N° 25 - mois de mai 1992.

Ce numéro spécial fait le point de l'état de la Question - A lire et à conserver.

Les Dynasties brisées par Gonzagues Saint-Bris.
Editions J.-C. Lattes - Prix : 99 F.

Sur les sept chapitres, l'un deux évoque l'enfant du Temple ou l'éternel mystère durant 30 pages.

Le Testament du Roi perdu par Georges Dumonteil.

Historien, écrivain, musicien, l'auteur de « Les Clefs de la Prison du Temple » a repris et complété son étude sur l'un des sujets les plus mystérieux, passionnants et controversés de l'Histoire de notre pays : l'énigme de la disparition du jeune Roi Louis XVII.

Patiemment, après plus de 15 années de recherches et à la lumières d'informations nouvelles, il a reconstitué dans le présent ouvrage les événements qui, durant la période révolutionnaire, se sont réellement déroulés dans le cadre de cette affaire. Il en dévoile les motivations politiques et ce que fut le sort véritable de celui qui devint un enfant-roi orphelin.
En raison de son caractère particulier, l'édition est limitée. Le Cercle peut fournir cet ouvrage au prix de 100 F + 20 F de port.

Mémoires, du général d'Andigné par Fortuné d'Andigné (1765-1857)
Editeur : Y. Floch - 6 Charles de Blois - 53100 Mayenne.

C'est l'autobiographie de l'un des plus célèbres chefs des insurrections de l'Ouest sous la Révolution et L'Empire. C'est aussi ce même général d'Andigné qui, alors enfermé dans la prison du Temple, raconte qu'au mois de juin 1801, il découvrit le squelette d'un enfant enterré dans de la chaux vive dans un fossé autour du Temple.

LE SAVIEZ-VOUS ?

• **Préemption :**

Les archives nationales ont préempté à Drouot un document révolutionnaire émouvant : le rapport manuscrit sur les dépenses de la famille royale à la prison du Temple, établi par la Commune de Paris en 1793.
Ce document fut découvert par hasard en 1848, dans un lot de vieux papiers par un érudit : le baron de la Morinerie.
Il couvre la période du 13 août 1792, date de l'emprisonnement de la famille royale au 31 janvier 1793, dix jours après éxécution de Louis XVI - d'après le Figaro littéraire du 3 juin 1991.

DERNIERE MINUTE

Je viens de lire le bulletin N° 8 de l'Institut Louis XVII et je note page 24 : « Au sujet des analyses préconisées par la direction d'Historama, par Monsieur Guicheteau et par Monsieur Hamann, nous voudrions souligner qu'il s'agit essentiellement d'une **Affaire de Famille** et que seuls les descendants de Louis XVII sont habilités à faire partiquer ces expériences ».
En tant que Président du Cercle d'études historiques sur la question Louis XVII, je tiens à remettre les pendules à l'heure.
Les analyses que nous préconisons **Historama et le Cercle**, sont à faire :

- sur le cœur de l'enfant mort au Temple,

- sur le squelette (le crâne) du cimetière Sainte-Marguerite.

Pour autant que je sache ce n'est pas une histoire de famille - Bourbon - Naundorff.
Ne mélangeons pas tout - La Science a son mot à dire si elle le peut ; ne commençons pas par vouloir l'éliminer avec des moyens qui n'ont pas leur place dans ce cas.

J. HAMANN

DES LIVRES D'OCCASION

Quelques livres à vendre nous sont confiés. Vous pouvez vous adresser au Cercle qui en assurera l'expédition (Port en sus : 20 F par ouvrage).

- **Mémoires sur Louis XVII**
  (mémoires d'Eckard - souvenirs de Naundorff), nombreuses illustrations. Editeur : Albin Michel - broché - 120 F.

- **L'enlèvement de Louis XVII et les dessous du 9 Thermidor**
  par André Demoreuil - broché - 50 F.

- **Le Roi Louis XVII et l'énigme du Temple,**
  par Georges Lenôtre - couverture décollée - 35 F.

- **Louis XVII ou la fausse énigme**
  de 60 F - Me Maurice Garçon.

- Docteur Cabanès : **Les Secrets de l'histoire**
  Paris - Flammarion 1938 - état moyen - 80 F.

- Edmond Dupland : **Naündorff l'imposteur**
  Paris Olivier Orban 1990 - état neuf - 80 F.

- G. Lenôtre : **Le Roi Louis XVII et l'énigme du Temple**
  Paris - Perrin - bon état - 100 F.

- Paul Sainte-Claire Deville : **A la Recherche de Louis XVII**
  Paris Flammarion 1946 - état moyen - 80 F.

- Henry de Servignat : **Quatre énigmes Royales**
  Paris - Dossiers de la petite histoire 1958 - état neuf - 80 F.

LA LEGITIMITE

Année	**Prix**
1884 - Complète - reliée toile	400 F
1885 - Complète - brochée	300 F
1896 - N° 7	25 F
1897 - N° 2	25 F
1902 - Complète - brochée	100 F
1903 - Complète - brochée	100 F
1915 - Complète - brochée	100 F
1916 - Complète - brochée	100 F
1917 - N° 4 à 12	75 F
1918 - N° 4-6	25 F
1920 - N° 4-6	25 F
1921 - Complète - brochée	100 F
1923 - Complète - brochée	100 F

N.D.L.R. : Seuls, les auteurs ont la responsabilité de leurs écrits et le Cercle d'Etudes historiques sur la question Louis XVII décline toute participation en tout ou partie dans la nature ou le fond des articles édités ici.

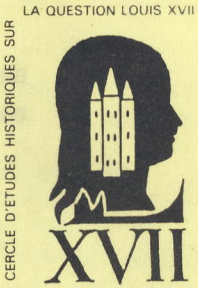

Sur la couverture : Médaille de Louis XVII, roi de France et de Navarre - d'après Depuymaurin. D. 1822